



## **Compte rendu des délibérations du conseil municipal du Lundi 04 mars 2019 à 19 heures**

L'an deux mille dix-neuf et le quatre mars à dix-neuf heures le conseil municipal de la commune de Poussan s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jacques ADGE, Maire.

**PRESENTS** : Jacques ADGE, Yolande PUGLISI, Ghislain NATTA, Florence SANCHEZ, Serge CUCULIERE, Danielle BOURDEAUX, Pascal GIUGLEUR, Arlette RAJA, Jésus VALTIERRA, Jeanne TABARIES, Jean-Louis LAFON, Michel BERNABEU, Marianne ARRIGO, CHAUVET Nathalie, Isabelle BAINÉE, Delphine REXOVICE, Danièle NESPOULOUS, Fabrice CLASTRE.

**Etaient absents excusés avec procuration** :

Jean-Claude PAGNIER a donné procuration à Danielle BOURDEAUX  
Sonia REBOUL a donné procuration à Arlette RAJA  
Jacques LLORCA a donné procuration à Delphine REXOVICE  
Pierre CAZENOVE a donné procuration à Fabrice CLASTRE

**Absents excusés** : Isabelle ALIBERT, Terry ADGE, Paula SERRANO, Stanislas THIRY, Bernadette FERRAILOLO, Gilles FOUGA, Sylvie BERTHOMIEU

**Le quorum est atteint, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 19H.**

I/ Michel BERNABEU est élu secrétaire de séance à l'unanimité

II / Décision n° 2019-01 – il s'agit de désigner la SCP MARGALL d'ALBENAS dans l'affaire Commune / SCI MMM.

**II/ Enumération des points de l'ordre du jour de la séance.**

*I/ FINANCES : Demande de subvention au Conseil Départemental pour le Festival d'Arts et d'Agapes*

*III/ FINANCES : Débat d'Orientation Budgétaire 2019.*

**RAPPORT N° 1 : FINANCES – Demande de subvention pour la manifestation Arts et Agapes**

**Rapporteur Florence SANCHEZ :**

Il s'agit de solliciter le Conseil Départemental de l'Hérault pour l'organisation du festival Arts et Agapes

**ADOpte A L'UNANIMITE**

**Madame CHAUVET quitte la séance**

**RAPPORT N° 2 : FINANCES – BP 2019 – Débat d'Orientation Budgétaire**

**Rapporteur Ghislain NATTA**

Il s'agit de prendre acte du Rapport d'Orientation Budgétaire

**ADOpte A LA MAJORITE (1 abstention – Nespoulous)**

Il s'agit de prendre acte du Débat d'Orientation Budgétaire

**ADOpte A LA MAJORITE (1 abstention – Nespoulous)**

**Monsieur le Maire lève la séance du conseil municipal à 20H36**